

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2019-028

Objet:

Demande de subvention au Conseil Départemental 34. FAIC 2019

Délibération affichée le :

L'an deux mille dix-neuf et le 26 Mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean François SOTO, Maire.

Etaient présents:

MM. SOTO Jean-François – SERVEL Olivier – CHRISTOL Marcel – SOREL Joëlle – LABEUR Martine – BLANES Michel – COLOMBIER François – DURAND Véronique - DEHAIL Francine – SANCHEZ Marie-Hélène – VAILHE Bruno – FALZON Serge - DEBEAUCE Christine – BENEZETH Béatrice – NADAL Olivier - MATEO Amélie – CONTRERAS Sylvie (arrivée à 18 h 40) – GOMEZ René (arrivé à 18 h 40) <u>Pouvoirs</u>: LONGIN Thierry à SERVEL Olivier - VIDAL Véronique à CHRISTOL Marcel - CABOCHE Chrystelle à BENEZETH Béatrice - LEROY Annie à FALZON Serge – BIESSE Frédérique à SANCHEZ Marie-Hélène - BONNET Jean-Louis à SOREL Joëlle - PANTALEONE Alexandra à COLOMBIER François - DEJEAN Anne Marie à GOMEZ René –EDMOND-MARIETTE Gérard à CONTRERAS Sylvie

Absents: SUQUET Maguelonne – LECOMTE Olivier

Convocation du 20 Mars 2019

Mme SANCHEZ Marie-Hélène est élue secrétaire à l'unanimité.

Dans le cadre du Budget Primitif 2019, Monsieur le Maire présente aux membres de l'assemblée les travaux suivants :

•	Accessibilité et sécurité	80 700 €
	des bâtiments communaux	
•	Voiries et réseaux pluvial	175 000 €
•	Mobilier urbain	18 300 €
•	Vidéo protection	26 000 €
•	Matériel de voirie et véhicules	48 000 €

qui seraient susceptibles d'être subventionnés par le Conseil Départemental au titre du programme FAIC 2019.

Après avoir entendu l'exposé de son Président, le Conseil par 27 voix POUR (Unanimité)

✓ charge Monsieur le Maire de solliciter une subvention la plus élevée possible au titre du programme FAIC
2019 auprès des collectivités susceptibles de nous aider.

Ainsi fait et délibéré à GIGNAC, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire, Jean-François SOTO.